

<b>Référence :</b>	DGA SOLIDARITES, EDUCATION ET JEUNESSE	<b>Dates réunions :</b>	04/04/2017 06/04/2017
<b>de la part de :</b> <b>tel :</b> <b>e-mail :</b> <b>date de rédaction :</b>	Magali FENOUIL 04/75/66/97/ mfenouil@ardeche.fr 04/04/2017	<b>Diffusion :</b> SJVA SEF	<b>SJVA</b> Jean Pierre ANDREUX Magali FENOUIL <b>SEF</b> Christophe SAUTIERE <b>Second temps</b> Pétale 07 en présence de Marie SIMON et Briec MEVEL
<b>OBJET :</b>	<b>Fiche action 5.4. du PIA AJIR</b> <b>Favoriser l'émergence de projets d'éducatifs à l'environnement.</b>		

Le Département a confié à Pétale un **comité de suivi** de la mise en œuvre de l'action.

Le département est convié via la présence de Magali FENOUIL.

**Pour mémoire : comité de pilotage du 09/12/2016** « L'OCCE porte le poste salarié du collectif Pétale 07 et a proposé de porter la fiche. Le pilotage de la fiche 5.4 sera donc assuré par l'OCCE Ardèche pour l'année 2017 (suite à décider collectivement). »

#### **4 partenaires sur la fiche action 5.4 :**

- **Volet 1 de la fiche action : structuration du réseau Pétale et organisation de l'offre d'EEDD sur le territoire.**

Mise à disposition de temps agents de Pétale 07.

Le Mat, porteur de 0.3 ETP Marie SIMON

OCCE porteur d'1 ETP Briec MEVEL

**Pétale s'engage dans un DLA collectif.** Pour ce faire, il faut trouver au moins 8 structures de Pétale, issues de l'ESS, employeuses qui acceptent de s'engager dans le DLA. Un appel à candidature vers ses structures a été lancé le 05/04/2017.

**Objectifs :** volet organisationnel et économique afin de conforter le développement de pétale et de ses structures adhérentes.

- **Volet 2 de la fiche action : accompagnement d'une dizaine de projets expérimentaux d'EEDD sur le territoire.**

Pour mémoire CR 09/12/16 : « L'accompagnement d'une dizaine de projets par an, projets d'actions d'EEDD (incluant des projets ENS), et ciblant prioritairement les associations et structures socioculturelles. Ce volet comporte une dimension de capitalisation des expérimentations en vue de création d'outils et d'essaimage. »

**4 Partenaires sur ce volet de l'action : Le Mat, l'OCCE, la Frapna et le PNR.**

Nécessité d'engager rapidement l'action en 2017.

Sur 2017, la sélection des projets se fera hors appel à projets.

Repérage par le réseau de projets innovants et expérimentaux et bien répartis sur le territoire.

Il s'agit de développer l'offre en matière d'actions de l'EEDD et de réfléchir à sa mise en œuvre envers les structures éducatives, socioculturelles et sur un public ado/jeunes adultes (actuellement, les appels à projets sont plutôt à destination du public primaire).

**Proposition CD07 :**

- Faire le lien avec les différents appels à projets et règlements du Département qui peuvent concerner l'éducation à l'environnement.
- Les projets doivent bénéficier à des jeunes ardéchois.
- Le choix des dossiers est réalisé par le collectif en la présence de Magali FENOUIL représentant le CD07.
- La liste des dossiers ayant répondu nous est transmise pour avis des services (et vérification des co-financements déjà acquis)
- Les deux VP concernées, Laurence ALLEFRESDE et Christine MALFOY, sont associées sous forme d'information active, permettant d'ouvrir un échange constructif et explicatif, si nécessaire, sans remise en question formelle de la prise de décision du « jury » au vu des dossiers retenus.

**CALENDRIER :** La question concernant la possibilité pour les structures de Pétale non adhérentes au groupement AJIR d'engager des dépenses et d'avoir du temps rémunéré sous la forme de prestations, n'étant toujours pas résolue avec l'ANRU, le financement des projets ne peut être engagé à l'heure actuelle.

**Pauline CHEVILLOT travaille avec pétale sur la solution technique :**

**Pas de réunion possible du groupe de travail sans clarification de ce point.**

- **Volet 3 faire connaître et rendre accessibles les dispositifs et ressources existantes.**

Pour mémoire CR 09/12/16 : « Une mission d'organisation de l'offre d'EEDD sur le territoire départemental en lien avec les acteurs financeurs sur cette thématique. Structuration, coordination, mutualisation de moyens (notamment de communication)... L'idée est de rendre l'offre lisible, visible, et d'avoir une offre large et ouverte à la fois pour l'Education Nationale et aux structures associatives et socioculturelles. »

Importance d'articuler les différents dispositifs montrer les points communs faire un état des lieux des calendriers.

Avec l'aval de Christophe SAUTIERE, prendre la suite du travail engagé avec les ENS et Lucille BOBET sur la visibilité des aides et des actions.

**A venir, Seconde quinzaine de mai Réunion des acteurs des différents dispositifs :**

**Objectifs :** Chaque dispositif porte sa propre logique et à un moment donné faire tomber les logiques individuelles pour arriver à une logique collective.

- Mettre sur la table tout ce qui existe sur l'éducation à l'environnement interne au département.

*Service éducation : Martine JOUAN sur les projets de sortie nature à la journée (hors projet pédagogique à l'année), Service environnement, Service jeunesse et vie association Martine BENNOURINE ; citoyen moi aussi action citoyenne, Service insertion, Service culture : patrimoine ou culture et lien social, Tourisme (passerelle patrimoine) et sport nature.*

- Mettre ensuite en lien ces acteurs et dispositifs avec les autres acteurs de l'environnement sur le département : SGGA, Ardèche claire, agence de l'eau, région, acteurs associatifs...

- Rendre l'information visible pour l'extérieur mais aussi plus cohérent si ce n'est pas le cas.
- Rendre visible le type de projets possibles et qui ne rentrent pas forcément dans les lignes et qui ont aussi tout intérêt à être pris en considération.
- Rendre visible les projets innovants et exemplaires.

**Expérimentation 2016/2017 et développement à venir :**

Pour mémoire CR 09/12/16 : « Le GRAINE Rhône-Alpes a confirmé la possibilité d'apporter son soutien aux territoires qui souhaitent réinvestir certains aspects et ressources du dispositif Ekoacteurs, pour développer ou faire évoluer leurs dispositifs d'accompagnement des projets EEDD. »

La reconduite de l'action à l'échelle départementale est-elle pertinente. Tenant bien compte que la PIA n'a pas vocation à remplacer les dispositifs régionaux supprimés..

Un contact est à établir avec le portail info jeune bi départemental.

L'arborescence du site est déjà validée et seuls les dispositifs correspondants au portail pourront être intégrés. Les arbitrages liés au comité édito du portail sont confiés au CRIJ.

Un générateurs de droits, proche à celui du portail info-jeune, mais consacré aux actions de l'EEDD et à tout public peut être un outil intéressant à développer.

-

-